



Porté par



Financé par



Problématique générale

Les échanges effectués entre Bruxellois sont très dépendants de l'euro, car ils sont la plupart du temps réalisés à l'aide de la monnaie officielle.

Durant 3 années, (E)Change Bruxelles a exploré le potentiel de résilience de systèmes d'échange alternatifs à l'euro dans le cas d'une perte de confiance brutale ou modérée dans notre monnaie officielle.

Contexte

En 2017, en région bruxelloise, il existait (et il existe toujours) un grand nombre de systèmes d'échange alternatifs à l'euro.

Il y avait par exemple des systèmes d'échanges locaux (SEL) dans lesquels on échange des services, des réseaux d'échanges de savoirs (RES) et bien d'autres.

Contrairement à d'autres outils d'échange comme les monnaies complémentaires, les SEL et les RES ne mesurent pas les échanges en fonction d'une valeur monétaire. Aucun savoir ou service reçu ou rendu ne peut être convertible dans une monnaie officielle.

Règles de fonctionnement des SELs

En général, un système d'échange local est un réseau de membres (des citoyen·e·s) qui décident de s'entraider en échangeant des services ou en se prêtant des biens. Les SEL sont gérés par une équipe de coordination constituée de membres du réseau. Divers services sont proposés au sein d'un SEL et ils dépendent bien évidemment des personnes qui en font partie. Jusqu'il y a peu, la plupart des SEL obéissaient tous à la même règle de fonctionnement : lorsqu'un·e membre rend 3 heures de services à un·e autre membre, le·la premier·e va recevoir 3 unités monétaires du SEL payées par le·la second·e. Dans le sens inverse, lorsqu'un·e membre bénéficie de deux heures de services, il·elle va payer deux unités monétaires à celui·celle qui lui a rendu. Dans les SEL, la réciprocité est encadrée par le principe de la monnaie-temps. En rendant un service, un·e membre du réseau reçoit une contrepartie en unités monétaires SEL, qu'il·elle ne peut dépenser qu'au sein du même réseau, ce qui est censé l'inciter à demander des services pour dépenser son petit butin.

Certains SEL ont même établi des « limites » à ne pas dépasser : on ne peut pas être plus riche ou plus endetté qu'un nombre d'unités monétaires déterminé. Ces limites ont pour objectif de 'forcer' les membres un peu trop "épargnants" ou au contraire "endettés" à demander ou à

Fiche thématique - Changement de règles dans les SEL et les RES

recevoir des services (et par conséquent à être dans plus de réciprocité) afin de réduire leur richesse ou leurs dettes.

Règle de fonctionnement des RES

Les RES sont essentiellement constitués de membres bénévoles, qui en assurent la coordination. Dans ce type de systèmes, on retrouve - comme dans tous les autres systèmes d'échange - des offreurs·euses et des demandeurs·euses.

Lorsque qu'une offre de savoir et une demande se rencontrent, les deux personnes (ou le groupe de personnes car plusieurs membres peuvent demander le même savoir) se retrouvent pour s'organiser et établir les règles pour transmettre ce savoir.

Afin de garantir que les membres qui donnent ou qui reçoivent des savoirs ne soient pas toujours les mêmes (être toujours apprenant·e ou être toujours enseignant·e), il est demandé que chaque personne se mette dans une posture de réciprocité : elle doit en effet toujours proposer d'offrir et demander un ou plusieurs savoirs.

Lien avec la résilience

Les SEL et RES sont des systèmes complètement autonomes face à l'euro. Ils représentent une catégorie de systèmes d'échange dont le potentiel de résilience semble assez prometteur. En effet, en cas de perte de confiance envers notre monnaie officielle, il est facilement imaginable que ce type de système soit en mesure de survivre et même de permettre à des citoyen·ne·s bruxellois·es d'y échanger des services, des biens ou des savoirs pour satisfaire certains de leurs besoins.

Questions de recherche

La diversité de ces systèmes d'échange se traduit par la mise en oeuvre de différentes modalités en termes de comptabilisation ou de règles liées à la réciprocité des échanges.

- Quelles règles traduisent le mieux les motivations initiales du projet ?
- Quel degré de réciprocité est nécessaire pour assurer un dynamisme dans ces systèmes ?
- Comment l'absence ou la présence de comptabilisation des échanges ou des heures influence-t-elle la dynamique des échanges dans ces réseaux ?

La méthode et les co-chercheurs

Trois expérimentations en lien avec la réciprocité et la comptabilisation des heures ont été menées dans trois systèmes d'échange bruxellois.

Les SEL de Berchem St Agathe et de St Gilles ont choisi de tenter l'expérience d'arrêter l'utilisation de la monnaie-temps depuis 2018 afin de comprendre si ce changement allait induire une réactivation des échanges chez les membres de ces réseaux. C'est durant cette année que les échanges entre membres ont été analysés afin de comprendre quels effets ce changement de règle a pu induire.

Fiche thématique - Changement de règles dans les SEL et les RES

Dans ces deux expérimentations, Financité a rencontré les membres de la coordination de ces SEL afin de prendre connaissance du diagnostic ayant précédé la décision du changement de règles, et d'établir les effets attendus par ce changement.

Financité et le CERMI ont réalisé une analyse des échanges effectués qui a été présentée aux membres des SEL afin de valider ensemble les résultats et d'établir des apprentissages liés à cette expérience.

Les objectifs de l'exploration du changement de règle sont :

- de voir, s'il est acceptable pour les membres du SEL ;
- s'il permet de réduire l'endettement en monnaie-temps et
- s'il induit des différences au niveau des échanges.

Les paramètres que les co-chercheurs veulent observer sont les suivants :

- l'évolution du nombre d'échanges ;
- les membres qui se réveillent et ceux qui s'endorment ;
- l'évolution des échanges chez les 'gros épargnants' et chez les 'endettés' ;
- les membres qui sortent de l'endettement.

Le RES de Berchem-Sainte-Agathe, qui avait à l'origine mis la position de réciprocité comme une règle de fonctionnement non contraignante a, au fur et à mesure de son histoire, progressivement abandonné cette règle.

A travers plusieurs moments de rencontre durant lesquels des simulations et de réels échanges de savoirs se sont produits, le RES de Berchem-Sainte-Agathe s'est reconnecté avec la question de la réciprocité comme règle au sein du réseau.

Lors d'une journée entière, le RES de Berchem-Sainte-Agathe a recréé le processus entier de constitution d'un RES (identification des savoirs, puis des offres et des demandes chez chacun des participants). Dans un second temps, des premiers échanges ont démarré afin de lister quelles sont les règles à établir pour démarrer un échange de savoirs (nombre de personnes, lieu, récurrence, attente des demandeurs...).

Une deuxième journée a été mise en place durant laquelle des échanges de savoirs ont eu lieu. Les demandeurs et les offreurs de savoirs ont été invités à se mettre dans une position de réciprocité en listant les savoirs qu'ils pourraient demander (s'ils étaient offreurs) ou offrir (s'ils étaient demandeurs).

Les objectifs de l'exploration pour le RES sont :

- de voir s'il est possible de dynamiser les échanges et
- d'augmenter leur diversité en introduisant la notion de réciprocité dans les échanges.

Fiche thématique - Changement de règles dans les SEL et les RES

Résultats

L'expérimentation menée avec le RES lors d'une journée de simulation a permis de confirmer que l'introduction de la réciprocité dans les échanges permet d'augmenter la diversité des savoirs proposés en forçant les membres à offrir quand ils ont l'habitude de recevoir (et vice et versa). Ceci induit (au moins) une volonté de plus échanger, car il est plus facile de trouver un savoir qui nous intéresse.

Ce résultat recoupe l'analyse¹ de Claire Héber-Suffrin, experte des réseaux d'échange de savoirs réciproque, qui assure que la réciprocité au sein de ces systèmes assurent un dynamisme et un agrandissement du réseau.

Les résultats de cette expérimentation ne sont pas allés dans le même sens dans les deux SEL. Un des SEL a vu le nombre d'échanges augmenter alors que le second les a vu diminuer. Les membres endettés et les gros épargnants n'ont globalement pas vu leur situation changer de manière significative.

Il est par contre intéressant de noter que dans les deux SEL, le nombre d'échanges est corrélé à la diversité des catégories des services échangés, ce qui fait écho à la littérature scientifique qui affirme qu'il est communément admis que l'augmentation de la diversité des offres engendre une augmentation des échanges.

Une analyse de ces résultats avec les membres des SEL concernés par l'expérience mais aussi avec d'autres SEL de la région bruxelloise ont permis de tirer toute une série d'apprentissages.

- ❖ Tout d'abord l'arrêt de la comptabilisation par le système « monnaie-temps » a pour vocation de remettre l'entraide et la solidarité au cœur du système.
- ❖ L'expérience de certains SEL qui ont arrêté de compter permet de formuler l'hypothèse que l'abandon de la monnaie-temps n'engendre pas de baisse significative des échanges si le réseau a déjà généré des liens de confiance entre les membres.
- ❖ L'abandon de la monnaie-temps entraîne une baisse de la fréquentation du site et de la base de données du SEL, ce qui renforce les échanges entre des personnes qui se connaissent déjà.
- ❖ Pour certain·e·s, l'abandon de cette comptabilisation du temps est perçue comme injuste car elle laisse la place à des comportements non réciproques (un·e membre demanderait de l'aide pendant 10 heures, mais n'aiderait en retour quelqu'un que pendant 10 minutes par téléphone, par exemple).
- ❖ Il est difficile d'établir un lien direct entre le fait de comptabiliser les heures données au vu des résultats contradictoires entre les deux SEL ayant mené l'expérience. Néanmoins, les rencontres avec les membres des SEL qui ont cessé de compter les heures montrent que les endettés demandent plus facilement des services, et que personne n'a moins échangé du fait de ce changement de règle.
- ❖ Il apparaît que la qualité de la coordination des SEL est un facteur important pour garder un SEL dynamique dans lequel les membres échangent régulièrement.

¹ Parier sur la réciprocité, vivre la solidarité, Claire Héber-Suffrin, Chantal Renon-Thouret, Nicole Desgropes, André Vidricaire

Fiche thématique - Changement de règles dans les SEL et les RES

Depuis plusieurs années, la région bruxelloise a connu un phénomène de réplication des SEL à l'échelle communale. Cette multiplication de petits systèmes a entraîné un besoin de ressources humaines bénévoles supplémentaires pour gérer ces SELs. Certains affirment que les SEL fonctionneraient mieux en région bruxelloise s'ils étaient moins nombreux, car cela permettrait de rassembler les énergies bénévoles au lieu de les disperser.

Cet enjeu d'une intégration régionale face à une réplication de petits systèmes à l'échelle locale fait écho au processus de construction de la monnaie citoyenne bruxelloise, qui a choisi, entre autres pour des raisons d'efficacité de gestion des ressources, de s'intégrer à l'échelle régionale tout en gardant une gouvernance locale pour toute une série de décisions.

Discussion

Il est difficile d'établir des résultats robustes à la suite de ces expériences car un nombre important de biais ont été identifiés.

Concernant les SEL, il est difficile d'évaluer si le changement de règle a bien été compris par l'ensemble des membres et s'il a été réellement accepté par tous.

De plus, l'annonce d'un changement de règle est souvent assorti d'une communication plus intense que d'habitude, ce qui pourrait entraîner une augmentation des échanges juste du fait que les membres sentent qu'il y a un "pilote dans l'avion".

Un autre élément très important concerne l'encodage des échanges. Les membres des SEL affirment qu'un grand nombre d'échanges ne sont plus encodés via la plateforme en ligne. L'analyse de la base de données a donc porté sur des données partielles.

Enfin, l'augmentation ou la baisse des échanges suite au changement de règles peut être imputable à toute une série d'autres raisons: liens interpersonnels, dynamisme de l'équipe de coordination, changement dans la vie des membres modifiant leurs habitudes, départ d'un membre avec qui on avait l'habitude d'échanger...

Enfin, il est important de rappeler que les échantillons sont petits: aucun des deux SEL n'a plus de 100 membres.

Recommandations

Les apprentissages tirés de ces expérimentations sont utiles dans la mesure où ils permettent de mettre en lumière certains effets produits par la mise en place de règles de réciprocité et de comptabilisation d'unités monétaires. A l'heure actuelle, aucun des deux SEL concernés par l'expérimentation n'a décidé de revenir sur la décision prise d'abandonner la monnaie-temps. Dans un scénario de perte de confiance brutale de l'euro dans lequel un ou plusieurs systèmes alternatifs existant prendraient de l'ampleur ou si de nouveaux systèmes émergeaient, tous les apprentissages tirés de ces expérimentations seraient utiles pour construire des moyens d'échanges adéquats à ce type de situation.